

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2023
COMPTE-RENDU

Le conseil municipal s'est réuni le 6 juin 2023, à 20 heures, sous la présidence de Mme Marie-Annick CREACH'CADEC, Maire.
Les points suivants étaient à l'ordre du jour.

- 1- **Modification de la composition de commissions municipales** suite à démissions de 2 conseillers : unanimité
- 2- **Subventions aux associations**
Ecoles/enfance/jeunesse : 10 976,58 €. Sports : 86 856 €. Culture : 9 000 €. Social : 2 950 €. Commerce : 1 500 €. Environnement : 1 794 €. Subventions exceptionnelles : 8 050 €. Total : 121 126,58 €. Unanimité.
- 3- **Tarification des services municipaux**
Actualisation de la tarification des services municipaux prenant en compte l'inflation et l'évolution des coûts d'exploitation.
ALSH Enfants (hors séjours). ALSH Jeunes (hors séjours). Accueil périscolaire. Pause méridienne. Bibliothèque. Spectacles organisés par le service culturel. Mise à disposition de l'espace culturel du Champ de Foire, de l'espace Louis Coz, de l'abri de Lesquelen et des équipements sportifs. Activités sportives. Prestations des services techniques. Annonces publiées dans le bulletin municipal.
Approbation à la majorité (6 Contre).
- 4- **Actualisation des règlements intérieurs des services enfance :**
Les règlements intérieurs des services périscolaires et de l'accueil de loisirs extrascolaire décrivent les modalités de fonctionnement de ces services : inscription, règles d'accueil, pointage des présences, horaires, locaux, personnel d'encadrement et facturation. Quelques ajustements permettront notamment de mieux appliquer la tarification différenciée.
Unanimité
- 5- **Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnelle (RIFSEEP) :** unanimité
- 6- **Participation assurance prévoyance des agents :** unanimité
- 7- **Participation au financement des Tréteaux chantants et du Printemps des abers :** comme pour les précédentes éditions, la communauté de communes sollicite une participation financière des communes : unanimité
- 8- **Conventions de servitudes pour des ouvrages de distribution publique d'électricité à Sénanchou et à Sénanchou/Locmaria :** unanimité
- 9- **Attribution du marché global de performance pour la réalisation de travaux, la gestion, l'exploitation et la maintenance des installations d'éclairage public, des installations sportives et de la signalisation lumineuse tricolore**
La commune souhaite procéder à la rénovation des installations d'éclairage public. Environ 30 % des luminaires sont vétustes et certains ne répondent plus aux attentes actuelles de réduction des consommations et d'éradication de la pollution lumineuse. L'objectif est de rénover environ 40 % du parc d'éclairage. Unanimité